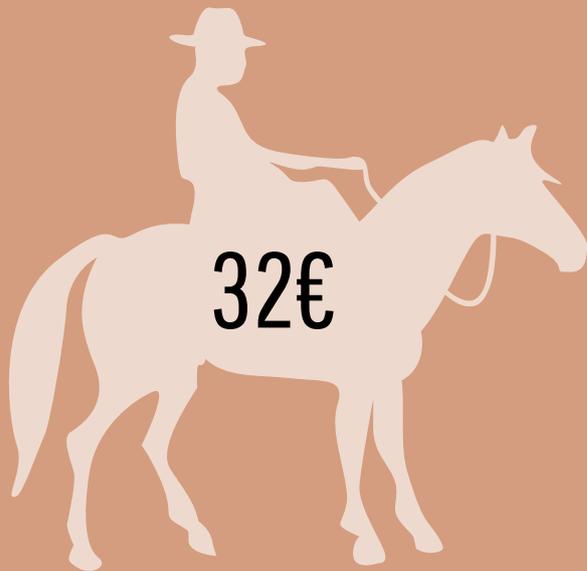




FESTIVAL D'ABRIVADO

Aux-Saintes-Maries-de-la-Mer

LUNDI 11 NOVEMBRE 2024



Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme**** vers 07h00 suivant le lieu de prise en charge en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer. Arrivée vers 10h00 sur place pour une journée libre à l'occasion du Festival d'Abrivado. Départ à 16h00 pour route de retour direct sur votre région vers 19h00.

QU'EST CE QUE LE FESTIVAL D'ABRIVADO ?

Journées traditionnelles du monde de la bouvine durant lesquelles les manadiers (éleveurs de taureaux et chevaux Camargue) vous présentent successivement des abrivados étant le passage de taureaux encadrés par les gardians.



Ce prix comprend : Le voyage en Autocar Grand Tourisme ****

Ce prix ne comprend pas : Les repas, les dépenses à caractère personnel, le supplément départ Givors ou Vienne: + 5 €, l'assurance annulation : + 3 €

----- **Bulletin de participation** -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité (Givors ou Vienne : + 5 € par personne) : _____

Je désire participer au Festival d'Abrivado le Lundi 11 Novembre 2024 :

Nombre de personnes _____ x 32 € - Assurance annulation* _____ x 3 € (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale N7 » 26600 GERVANS . (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.